

TEMPS COLLECTIFS AU RAM

Mardi 15 Mars Pâques	Vendredi 18 Mars Portes Ouvertes avec la Crèche
Mardi 22 Mars Pâques et lecture par Natalène	Vendredi 25 Mars Pâques et pique-nique
Mardi 29 Mars Jeux libres	Vendredi 1^{er} Avril Poissons d'avril
Mardi 5 Avril Portes ouvertes avec la crèche	Vendredi 8 Avril Peinture gonflante
Mardi 12 Avril Jeux libres et pique-nique	Vendredi 15 Avril Jeux libres
Le RAM sera fermé du lundi 18 avril mati au lundi 25 avril matin	
Mardi 26 Avril Chansons	Vendredi 29 Avril Chansons et lecture par Natalène
Mardi 3 Mai Jeux libres	Vendredi 6 mai RAM FERMÉ
Mardi 10 Mai Fête des mamans	Vendredi 13 Mai Fête des mamans
Mardi 17 Mai Fête des mamans	Vendredi 20 Mai Portes ouvertes avec la crèche
Mardi 24 Mai Fête des mamans et lecture	Vendredi 27 Mai Fête des mamans
Mardi 31 Mai Fête des Papas	Vendredi 3 Juin Fête des papas

TEMPS COLLECTIFS SUR PLANNING et dates à retenir

MARS	AVRIL	MAI
Lundi 7: Les Echelles Salle des fêtes <i>Patouille</i>	Lundi 4: St Christophe /Guiers Salle du Peille <i>Cuisine</i>	Lundi 2 : Les Echelles Salle des fêtes <i>Gommettes</i>
Lundi 14 : St Ch/Guiers Salle du Peille <i>Pâques</i>	Lundi 11 : St Jean de Couz Salle des fêtes <i>Printemps</i>	Lundi 9 : St Christophe /Guiers Salle du Peille <i>Fête des Mamans</i>
Jeudi 17: St Laurent du Pont Au RAM <i>Chansons</i>	Jeudi 14: St Laurent du Pont Au RAM <i>Jeux libres</i>	Lundi 23 : St Christophe /Guiers Salle du Peille <i>Fête des mamans</i>
Lundi 21 : Entre Deux Guiers Salle des Tribunes <i>Pâques</i>	Lundi 25 Entre Deux Guiers La Maison pour tous <i>Cuisine</i>	Jeudi 26: St Laurent du Pont Au RAM <i>Jeux extérieurs et pique-nique</i>
Jeudi 24 : MAM la Farandole des Tototes <i>Pâques</i>		Lundi 28: Entre Deux Guiers La maison pour Tous <i>Temps réflexion avec Mme Malandain</i>
Jeudi 31 : Entre deux Guiers La maison pour tous Temps réflexion avec Mme Malandain		

RAM « A Petits Pas », 2 place du 19 mars, 38380 ST LAURENT DU PONT
Tél : 04 76 55 44 41 m.domeyne@cc-coeurdechartreuse.fr

A PETITS PAS

MOT de l'ANIMATRICE

Voilà mars qui débute avec ses fameuses giboulées, mais pas seulement, puisque c'est aussi le mois de la reprise des temps collectifs communs aux 3 RAM.

Ainsi, les temps collectifs communs du lundi auront alternativement lieu aux Echelles et à St Jean de Couz de 8h30 à 11h.

Ce sera l'occasion de reprendre les échanges professionnels engagés l'année dernière, découvrir d'autres pratiques et d'élargir votre réseau de collègues

Etant donné que cela fait un peu de route (15 km depuis st lau, 13km depuis Miribel, 9km d'entre deux Guiers, 8km de Saint Christophe sur Guiers ou des Echelles) , pensez bien à en parler à vos employeurs et à demander leur accord.

Donc à vos calendriers pour les 3 premières dates !!

7 mars, 11 avril et 2 mai.

Temps collectifs avec la crèche des Titounets

Après quelques temps de pause, la porte entre le RAM et la crèche des Titounets va de nouveau s'ouvrir une fois par mois pour des temps collectifs communs. Ils auront lieu alternativement le mardi et le vendredi. Des activités seront proposées de part et d'autre.

De ce fait, les enfants pourront circuler des deux côtés.

Cela nous demandera un peu d'organisation afin qu'il y ai toujours des assistantes maternelles côté RAM et côté crèche, afin d'accompagner au mieux les enfants.

1^{ère} date : le vendredi 18 mars



N° 51
MARS 2016

SOMMAIRE

Le mot de l'animatrice

RAM / Crèche des Titounets

Temps de réflexion avec Mme Malandain

Spectacle du CRPE : Mercredi 6 avril

Le SIGNE

PAJEMPLOI et AGREMENT

LES IMPÔTS

Pique-nique du CRPE

HORAIRES

Permanences Téléphoniques

Lundi : 15h-17h
Mardi 14h-15h30
Vendredi : 11h30-12h30

04 76 55 44 41

Rendez-vous

Lundi : 17h-19h
Mardi : 15h30-17h30

Temps collectifs

Mardi : 8h30-11h
Vendredi : 8h30-11h

Jeudi sur planning : 8h30-11h

Temps co itinérants

St Christophe et Entre deux Guiers : 9h / 11h

Les Echelles : 8h30-11h

Temps de réflexion avec Madame Malandain

Au vu du succès des interventions de Madame Malandain l'année dernière, de nouvelles datent sont programmées au printemps afin de vous permettre de profiter, cette année encore, de temps de réflexion pendant votre temps de travail.

Madame Malandain, psychologue clinicienne de formation, abordera avec vous le

Jeudi 31 mars : l'estime de soi du jeune enfant de 9h à 11h

Lundi 30 mai : les douces violences de 9h à 11h

A la Maison pour Tous d'Entre Deux Guiers

Comme lors des précédentes interventions, les assistantes maternelles s'installeront dans une salle de réunion qui jouxte la salle du temps collectifs.

J'accueillerai les enfants avec l'aide d'assistantes maternelles désireuses de profiter d'un temps collectif classique.

Attention : il est primordial de vous inscrire au préalable car il est important que je sache combien de personnes iront avec Madame Malandain, combien de personnes participeront au temps collectifs classique et surtout le nombre d'enfants présents. Inscription possible via le cahier mis à disposition au RAM mais aussi par mail ou téléphone.

SPECTACLE DU CRPE

Voilà une nouvelle date à retenir : **le mercredi 6 avril matin aura lieu le spectacle du CRPE à la salle des Fêtes de Saint Joseph de Rivière** :
« Lison et l'horloger des saisons » par la compagnie Patamouss

Deux séances auront lieu, l'une vers 9h30 et l'autre vers 10h30.

Ce spectacle ouvert à l'ensemble du CRPE, est destiné aux petit accompagnés de vous ou d'un parents.

L'inscription préalable est obligatoire. Les places allouées au RAM sont limitées. Je compte sur vous pour en parler aux parents, lesquels pourront tout à fait s'inscrire directement auprès du RAM en me contactant.



LE SIGNE ET LES ENFANTS

Il semble que l'intérêt pour le signe soit toujours bien présent. Afin de ne pas alourdir nos samedis, un atelier serait possible un mardi en fin de journée de 16h à 18h ou de 16h30/18h30.

Ce serait donc sur votre temps de travail. Les temps de sieste et de goûter seraient respectés et les parents pourraient nous rejoindre au RAM.

Si cela vous intéresse, faites le moi savoir afin que je fixe, au plus vite, une date avec Cindy Troille.

PAJEMPLOI et AGREMENT

Depuis fin 2013, certains employeurs reçoivent des messages d'alerte de la part de PAJEMPLOI concernant la validité de votre agrément, validité qui conditionne la prise en charge financière par la CAF pour le Complément de libre choix de Mode de Garde.

Je vous avais déjà informées à ce sujet à l'époque mais il semble qu'un petit rappel soit nécessaire. En effet, si Pajemploi ne dispose pas d'un document prouvant que votre agrément est à jour, votre employeur ne percevra aucune prestation et sera redevable des cotisations sociales et patronales auprès de l'URSSAF.

Par conséquent, en cas de **1^{er} agrément ou de renouvellement**, il est primordial que vous transmettiez la photocopie de votre agrément ou de votre renouvellement, en cours de validité, accompagné de votre numéro salarié à l'adresse suivante : centre national Pajemploi - réseau URSSAF 43013 Le Puy en Velay ou à l'adresse mail : pajemploi@urssaf.fr

LES IMPÔTS

Dès que les documents et informations relatives à votre déclaration auront été mis à la disposition du RAM, je ne manquerai pas de vous les transmettre par mail. Pour celles qui n'ont pas internet n'hésitez pas à me recontacter fin avril début mai pour un envoi papier ou pour convenir d'un moment afin de récupérer les documents au RAM.

PIQUE-NIQUE DU CRPE

Cette année encore, le grand pique-nique du CRPE s'installe dans la vallée, à St Etienne de Crossey.

Cela aura lieu le **vendredi 10 juin** sur toute la matinée avec possibilité de profiter, pour ceux qui le souhaitent, d'un pique-nique réalisé et offert par les membres du CRPE. (Le programme de la matinée n'est pas encore fixé, plus de détails dans le prochain journal.)